

*Initiatives ministérielles*

Nous savons que nous serons jugés, comme les autres gouvernements, d'après la façon dont nous réaliserons cet objectif. Tous les députés seront sans doute jugés selon ce critère et selon les résultats et les succès que nous obtiendrons.

Le compte de service et de réduction de la dette recevra les recettes nettes de la taxe sur les produits et services, les bénéfices nets de la vente des sociétés d'État et les contributions des particuliers et des entreprises destinées à la réduction de la dette. Il accueillera donc trois fonds distincts.

Par recettes nettes de la TPS, nous voulons dire les recettes après le versement des divers crédits et ristournes qui font directement partie de la TPS, comme le crédit pour TPS accordé aux personnes à faibles revenus, le crédit de taxe sur intrants, la ristourne de taxe pour le logement, la ristourne de taxe aux touristes et le crédit transitoire de TPS pour les petites entreprises. De plus, les particuliers et les entreprises privées pourront verser des contributions déductibles d'impôt dans le compte.

Les recettes déposées dans le compte de service et de réduction de la dette serviront à payer les intérêts sur la dette publique et, dans un certain temps, à rembourser la dette elle-même. Le projet de loi exige que le compte soit vérifié chaque année par le vérificateur général du Canada.

Nous croyons que le compte de service et de réduction de la dette est un moyen essentiel d'assurer aux Canadiens que les recettes de la TPS seront utilisées seulement pour la réduction du déficit et non pour financer de nouveaux programmes. Pour renforcer cette initiative, le gouvernement a annoncé une mesure complémentaire très importante, à mon avis, l'imposition de limites légiférées aux dépenses de programmes, ce qui entraînera le plafonnement des dépenses du gouvernement au cours des cinq prochaines années.

L'imposition de ces contrôles de dépenses légiférés représentera une modification fondamentale du fonctionnement du gouvernement. Il faudra faire des choix difficiles, des compromis et des réaffectations de ressources quand les dépenses dépasseront les limites fixées dans le budget. Ces choix seront d'autant plus difficiles à faire que beaucoup de nos dépenses de programme sont prévues dans des lois et que beaucoup d'entre elles sont indexées. Il faudra beaucoup de savoir-faire et une gestion serrée pour atteindre ces objectifs.

• (1650)

Il faudra accorder davantage d'importance à la nécessité de juguler l'inflation, car juguler l'inflation, c'est réduire les coûts associés à l'indexation. Pour lutter contre l'inflation, il faut absolument réduire les taux d'intérêt et les maintenir à des niveaux peu élevés. Il faut absolument réduire et contenir les dépenses gouvernementales dans l'intérêt de tous les Canadiens et en toute justice pour tous les Canadiens, en particulier les personnes à revenu fixe et les personnes âgées.

Il faudra du temps aux Canadiens, j'en suis sûr, pour bien comprendre l'ampleur de ces compressions budgétaires. Or, on en a un bon exemple, je crois, dans la politique salariale exposée dans le budget de février 1991 qui limite les hausses salariales des fonctionnaires fédéraux à 0 et 3 p. 100.

D'aucuns diront qu'il en coûterait quelques centaines de millions de dollars seulement pour satisfaire aux demandes de l'AFPC. Mais je le répète, il nous faudrait alors hausser les impôts ou accroître le déficit en empruntant davantage. Ce sont là les deux options que nous avons.

**M. Manley:** Vous oubliez les compressions budgétaires.

**M. Mazankowski:** Bien sûr. Eh bien, nous en avons parlé et l'opposition en a parlé. Nous savons ce qu'elle en pense. Chaque fois que nous essayons de réduire les dépenses, c'est un tollé de protestations en face.

**M. Fulton:** Et le secteur privé?

**M. Mazankowski:** Le bilan du secteur privé n'est pas très reluisant. Le député est le premier à prendre la parole à la Chambre pour réclamer des emplois. Où pense-t-il que les emplois vont être créés sinon dans le secteur privé? Si les entreprises ne sont pas rentables, comment voulez-vous qu'elles fassent des investissements et créent des emplois? Le député souffle le chaud et le froid.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** On verra quelle sera leur position, s'ils veulent qu'on garde leurs bonnes vieilles habitudes de dépenser aujourd'hui et d'emprunter demain. Ces habitudes sont la cause de l'augmentation de 800 p. 100 de la dette publique en dix ans. C'est ça qui est arrivé en ces années fastes.

La Loi sur le compte de service et de réduction de la dette que nous proposons fera en sorte que tout gouvernement ne se conformant pas aux restrictions des dépenses devra rendre des comptes au Parlement. Le projet de